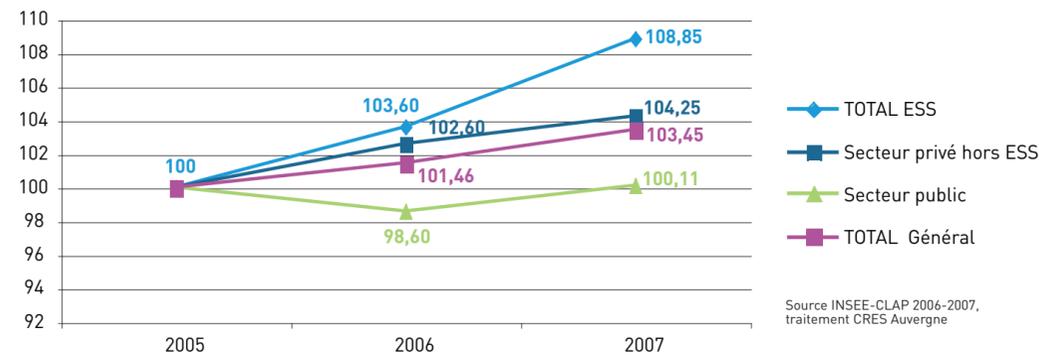


→ Une croissance qui explose

Courbe d'évolution des effectifs salariés par secteur de 2005 à 2007 (Base 100 en 2005)



En région Auvergne, l'ESS représente 11,2% du total des effectifs salariés. Si on établit une **comparaison entre les différents secteurs en prenant une base 100 en 2005**, on remarque que **l'ESS est le secteur qui connaît la plus forte croissance de ses effectifs salariés de 2005 à 2007**, avec une **augmentation de +8,85%** sur deux ans. De même, cette **progression est nettement supérieure à la croissance globale des effectifs salariés qui n'est que de 3,45%** sur la même période.

On observe la même dynamique en étudiant l'évolution des établissements employeurs par secteur sur la même période avec une base 100 en 2005. De même, il faut remarquer qu'**en 2006, l'ESS est le seul secteur à avoir connu une évolution positive du nombre d'établissements employeurs**.

Cela signifie que de plus en plus d'établissements de l'ESS se professionnalisent en embauchant du personnel.

Courbe d'évolution du nombre d'établissements employeurs par secteur de 2005 à 2007 (Base 100 en 2005)



Ainsi, le secteur de l'ESS connaît une croissance dynamique et progressive depuis 2005. Il s'agit maintenant de savoir si cette forte croissance est due à l'émergence de nouveaux établissements, ou bien à la professionnalisation de ceux déjà existants. De même, il serait intéressant de connaître le poids des établissements non employeurs de l'ESS dans le tissu économique et social de la région Auvergne, notamment en valorisant le travail bénévole.

→ Le saviez-vous ?
L'ESS en France représente ...

- **9% des entreprises**, soit plus de 203.000 établissements
- **Près de 10% des salariés**, soit 2.144.000 personnes
- **Un taux de croissance des emplois supérieur aux autres types d'économies : entre 2001 et 2006, la croissance pour l'économie sociale était de 2,6%** contre 1,1% dans le privé hors ESS et de 2,1% dans le public
- Une source d'emploi importante pour les 10 prochaines années avec **le renouvellement de 25% d'actifs partant à la retraite d'ici 2020** soit plus de 520.000 salariés, dont 18% de cadres
- **Des activités significatives dans nombre de secteurs :**
 - **80% des agriculteurs** sont des coopérateurs... **30% du marché agro-alimentaire** est géré en coopératives
 - Il existe **1.100.000 associations** en France, **+ de 2 français sur 3 adhèrent à une association** (22 millions d'adhérents), **+ de 14 millions de français sont bénévoles** dans une association
 - **60% des dépôts bancaires** se font dans les banques de l'économie sociale et solidaire
 - **38 millions de personnes** sont couverts par une **mutuelle de santé et de prévoyance**. 60% des organismes complémentaires santé sont gérés par des mutuelles
 - Il y a 16 millions de sociétaires dans les mutuelles d'assurance
 - **1 véhicule sur 2 et 2 habitations sur 3** sont couverts par une mutuelle d'assurance
 - **90% des établissements pour personnes handicapées** sont gérés sur le mode associatif
 - **45% des maisons de retraite** sont gérées sur le mode associatif

Une **Association** est un groupement volontaire de personnes mettant leurs activités ou leurs connaissances en commun pour répondre à des besoins non satisfaits sans rechercher d'enrichissement personnel. Par exemple, les associations peuvent être de tourisme, d'insertion, de formation, d'enseignement, culturelles, sportives ou du secteur sanitaire et social...

Une **Coopérative** est un groupement autonome et volontaire de personnes désireuses d'entreprendre dans tous les secteurs d'activité, avec une gestion démocratique et une répartition égalitaire des bénéfices. Par exemple, les coopératives peuvent être bancaires, de production, agricoles, artisanales, de consommation, de transports, de commerçants ou d'intérêt collectif...

Une **Mutuelle** est une organisation de personnes ayant pour but l'entraide et la solidarité entre les membres. Les mutuelles sont des organismes de santé et d'assurances à caractère mutualiste.

Dans les structures de l'**Economie Solidaire** se retrouvent les expériences de solidarité menées en faveur des populations en situation d'exclusion, ainsi que les pratiques économiques ayant pour but de renforcer le lien social. L'économie solidaire correspond ainsi aux structures de développement solidaire et durable fédérant les initiatives de développement local, de réinsertion, et de lutte contre l'exclusion.

→ Notes
méthodologiques

• La source INSEE CLAP (**Connaissance Locale de l'Appareil Productif**) a pour objectif de fournir des statistiques sur le tissu économique local. Elle permet ainsi la production de données localisées en volumes par territoires jusqu'au niveau communal. Cette source intègre la quasi-totalité des salariés en couvrant l'ensemble des activités de l'économie marchande et non marchande hors agriculture, sylviculture et pêche. L'utilisation de la source CLAP rend possible la comparaison de l'ESS avec le secteur privé hors ESS et le secteur public.

• La source INSEE DADS (**Déclaration Annuelle des Données Sociales**) est davantage utilisée pour la structuration de l'emploi. La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés.

→ La CRES Auvergne

Fédère sous le même sigle les **associations, les coopératives, les mutuelles et les acteurs de l'économie solidaire**. Ces 4 familles se reconnaissent dans le modèle d'économie sociale et solidaire, modèle qui place l'économie au service de l'homme et de la femme et non l'inverse. De même, ces structures souhaitent contribuer à l'émergence d'une autre façon de faire de l'économie : **ensemble, entreprendre autrement**.

ECONOMIE
SOCIALE et SOLIDAIRE

En région Auvergne

Ce document est la première publication réalisée par l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire en Auvergne.

Il a pour objectif de mettre en lumière les données de l'emploi dans les organisations de l'économie sociale et solidaire présentes en région Auvergne.

Les chiffres présentés dans ce document s'appuient sur les sources statistiques fournies par l'INSEE. En adéquation avec le périmètre officiel utilisé habituellement, l'analyse concerne les quatre familles juridiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- ↳ Associations
- ↳ Coopératives
- ↳ Fondations
- ↳ Mutuelles

Le secteur de l'ESS se caractérise par la diversité des statuts juridiques et des modes d'entreprendre qu'elle représente, et par les valeurs (démocratie, primauté de la personne humaine sur le capital...) qu'elle véhicule.

Contact CRES Auvergne :

18, rue de la Rochefoucauld
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél/fax : 04 73 90 29 61

Email : contact@cres-auvergne.orgSite : www.cres-auvergne.org

L'Auvergne, c'est :

- ↳ Le 8^{ème} rang national quant au poids des effectifs de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- ↳ 5158 établissements employeurs

↳ 48 911 salariés

↳ Soit 11,2% des effectifs salariés de la région

Source INSEE - Clap 2007
Traitement : CRES Auvergne

Editorial



De plus en plus de personnes désirent que l'économie retrouve plus de sens, souhaitant voir apparaître de nouvelles formes de gouvernance et des valeurs plus solidaires et responsables.

Or, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, par les valeurs qu'elles véhiculent, sont les mieux à même de faire émerger les innovations économiques et sociales propices au développement équilibré du territoire. Elles participent à dynamiser l'économie et la société en conciliant progrès économiques, sociaux et environnementaux, et proposent des emplois non délocalisables, au service des personnes et des territoires.

Ces constats sont d'autant plus importants à prendre en compte que les crises et mutations économiques auxquelles nous assistons ont considérablement modifié le contexte économique et social français.

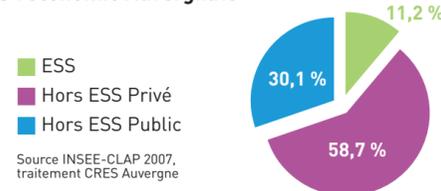
Mais pour pouvoir agir, il faut d'abord être reconnu. Car comme le dit P. KAMINSKI, « **Quand on se sait pas ce qu'on pèse, on ne pèse rien !** ». C'est pourquoi il devenait nécessaire pour la CRES Auvergne de se doter d'un observatoire afin d'avoir une connaissance approfondie du secteur de l'ESS au niveau régional et ainsi de développer cette forme d'entreprendre.

François RIBAUD
Président de la CRES AuvergneVoici notre première publication : **1^{er} Panorama de l'économie sociale et solidaire en région Auvergne**. Bonne lecture à tous !

➔ 48911 salariés travaillent dans l'ESS en Auvergne...

Les salariés des entreprises de l'ESS représentent **11,2% du total des effectifs régionaux**. Par ailleurs, au 31 décembre 2007, il faut 1,21 salarié pour obtenir 1 équivalent temps plein, contre 1,12 dans le secteur privé hors ESS et 1,16 dans le secteur public. Par conséquent, **le travail à temps partiel est plus fréquent dans l'économie sociale et solidaire**.

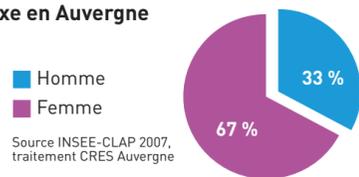
Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie Auvergnate



Source INSEE-CLAP 2007, traitement CRES Auvergne

➔ ... avec une forte représentation du travail féminin...

Répartition des emplois de l'ESS par sexe en Auvergne



Source INSEE-CLAP 2007, traitement CRES Auvergne

Les femmes ont plus facilement accès aux emplois dans les entreprises de l'ESS. On peut se demander si l'importance du travail à temps partiel provient d'une volonté des salariés et employeurs de répartir et partager le temps de travail, ou si ce sont les secteurs d'activités (animation, service à la personne...) qui imposent cette répartition.

67% des emplois de l'économie sociale et solidaire sont occupés par des femmes, soit **2 emplois sur 3**. A titre de comparaison, les femmes représentent seulement 38% des effectifs du secteur privé hors ESS. Ce taux est également supérieur à celui du secteur public (60%).

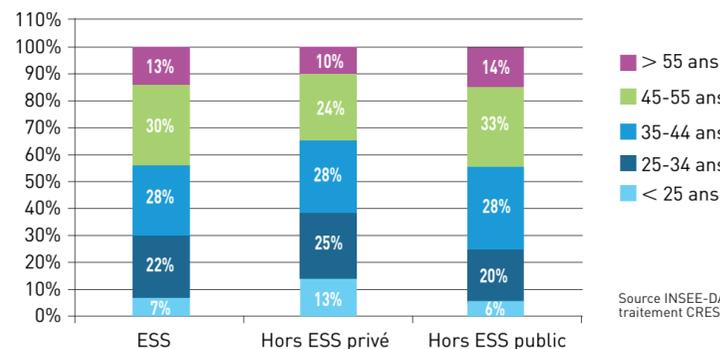
➔ ... Et des salariés vieillissants

Les salariés de l'ESS sont globalement plus jeunes que dans le secteur public, et plus âgés que dans le privé hors ESS. En effet, en comparaison du secteur privé hors ESS, les entreprises de l'économie sociale et solidaire emploient un pourcentage moins élevé de jeunes de -25 ans (7% contre 13%).

A l'inverse, **elles emploient bien plus de personnes de 45 ans et plus** puisque cette tranche d'âge représente 43% des effectifs, contre 34% dans le secteur privé hors ESS. Cette tendance est également retrouvée dans le secteur public où 47% des salariés ont plus de 45 ans et où les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 6% des effectifs.

Le renouvellement des générations et le transfert d'expériences sont donc des enjeux à prendre en compte maintenant. De plus en plus de formations spécifiques à l'ESS ont vu le jour ces dernières années, et proposent des enseignements adaptés aux singularités des modèles d'entreprises qui composent l'ESS. Cela traduit-il une volonté de répondre à ces enjeux en préparant aujourd'hui les salariés de demain ?

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par tranches d'âge en Auvergne



Source INSEE-DADS 2007, traitement CRES Auvergne

➔ L'ESS : une majorité d'associations employeuses

C'est le secteur associatif qui comptabilise le plus d'effectifs salariés dans l'ESS. Ainsi, les salariés des associations représentent **9,14% du salariat en région Auvergne**, soit près de **82% des effectifs totaux de l'ESS**.

En fonction des réalités du territoire, on remarque une forte disparité en matière d'emploi. On passe ainsi d'un poids des effectifs salariés de **16,4% en Haute-Loire**, contre **9,61% dans l'Allier**.

En ce qui concerne le poids des établissements employeurs, on retrouve les mêmes observations que pour les effectifs salariés : le Cantal et la Haute-Loire sont les deux départements qui totalisent la plus grande part d'établissements employeurs de l'ESS par rapport au nombre total d'établissements sur leur département.

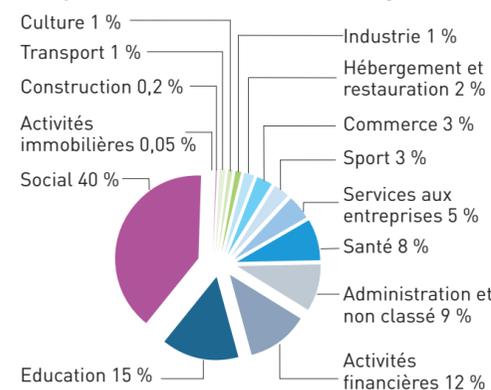
Répartition des effectifs salariés par département en Auvergne

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	ESS	Privé hors ESS	Public	TOTAL
Allier	7 760 7,45%	1 486 1,43%	698 0,67%	63 0,06%	10 007 9,61%	61 607 59,17%	32 512 31,22%	104 126 100,00%
Cantal	5 421 12,21%	1 123 2,53%	183 0,41%	48 0,11%	6 775 15,26%	22 942 51,69%	14 667 33,05%	44 384 100,00%
Haute-Loire	9 408 14,66%	875 1,36%	215 0,34%	24 0,04%	10 522 16,40%	37 460 58,38%	16 185 25,22%	64 167 100,00%
Puy-de-Dôme	17 318 7,74%	3 177 1,42%	1 082 0,48%	30 0,01%	21 607 9,65%	134 371 60,04%	67 824 30,31%	223 802 100,00%
TOTAL Auvergne	39 907 9,14%	6 661 1,53%	2 178 0,50%	165 0,04%	48 911 11,21%	256 380 58,74%	131 188 30,06%	436 479 100,00%

Source INSEE-CLAP 2007; traitement: CRES Auvergne

➔ L'Économie Sociale et Solidaire au service des Auvergnats

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par secteurs d'activités en Auvergne



Source INSEE-CLAP 2007, traitement CRES Auvergne

La majorité des effectifs salariés de l'ESS travaille dans le secteur du social (aide à domicile, aide par le travail, accueil de personnes âgées, crèches et garderies...), soit **40% des effectifs**. Viennent ensuite les secteurs de l'éducation, des activités financières, de la santé et des services aux entreprises principalement.

En revanche, les établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire sont principalement présents dans les secteurs du sport, de l'action sociale, des activités financières, de la culture, de l'éducation et des services aux entreprises.

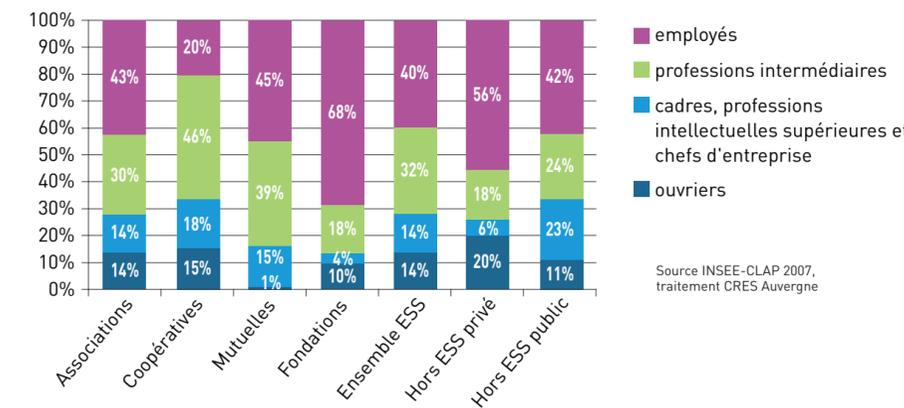
Cela signifie qu'il y a beaucoup d'établissements sportifs employeurs en Auvergne, mais qu'ils emploient peu de personnes. A l'inverse, le secteur social connaît la dynamique inverse, avec peu d'établissements employeurs qui emploient un nombre important de personnes.

Le secteur « administration et non classé » a une part aussi importante en raison d'une identification difficile des associations dans les secteurs proposés lors des déclarations.

81,59% des effectifs salariés de l'ESS travaillent dans une association, ce qui correspond à 83,87% des établissements employeurs de l'ESS, soit 4326 structures. C'est donc une majorité de bénévoles qui exerce la fonction d'employeur. Cette particularité propre à l'ESS interpelle sur l'offre d'accompagnement proposée aux bénévoles pour assurer cette responsabilité.

➔ Des emplois hautement qualifiés

Répartition des emplois de l'ESS par catégories socioprofessionnelles en Auvergne



Source INSEE-CLAP 2007, traitement CRES Auvergne

La majorité des salariés de l'économie sociale et solidaire sont des employés (40%). Ce taux est cependant inférieur au secteur public et privé hors ESS. A l'inverse, les entreprises de l'ESS emploient bien plus de professions intermédiaires (32% contre 18% pour le privé hors ESS et 24% pour le public).

Ce taux est notamment très important dans les coopératives et les mutuelles. Le pourcentage de cadres est quant à lui supérieur au secteur privé hors ESS, même s'il demeure inférieur au secteur public.

La forte présence d'entreprises de l'ESS dans le secteur tertiaire peut expliquer le pourcentage élevé de professions intermédiaires et d'employés dans l'effectif salarié. De même, il y a plus de cadres que dans le secteur privé hors ESS. Peut-on trouver une relation entre cette part importante de salariés qualifiés et l'âge moyen des salariés, les salariés les plus qualifiés arrivant plus tard sur le marché du travail ? Ainsi, avec des salariés plus qualifiés et une présence importante du travail féminin, peut-on en conclure que les femmes accèdent plus facilement aux postes à responsabilités dans l'ESS ? Notons que ces observations concernent les effectifs salariés. Il pourrait être intéressant d'étudier de manière similaire le profil des personnes siégeant au sein des instances décisionnelles des structures de l'ESS.

➔ Un engagement personnel

Les valeurs propres à l'ESS, c'est quoi ?

- La personne et le projet priment sur le capital
- Les bénéficiaires alimentent un projet collectif
- La gestion est participative et démocratique : 1 femme = 1 homme = 1 voix
- L'adhésion est libre
- Les membres sont solidaires entre eux
- L'activité engendre une plus valeur sociale

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire versent plus d'un milliard d'euros de rémunérations brutes, mais la rémunération des salariés dans l'ESS demeure globalement plus faible que dans le secteur privé hors ESS ou le secteur public. On remarque également des disparités importantes au sein même du secteur ESS. Ainsi, si les coopératives représentent 12% des établissements employeurs de l'ESS, elles versent 20% des rémunérations brutes de l'ESS.

Dans leur globalité, les salariés de l'ESS perçoivent une rémunération plus faible que les salariés des autres secteurs. Les valeurs humaines et démocratiques garanties par les entreprises de l'ESS posent la question de l'engagement des salariés en ESS : pratiquent-ils un « don du travail » en contrepartie de valeurs auxquelles ils adhèrent ? Ces valeurs améliorent-elles la qualité de l'emploi en ESS ?